



## Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté - 2021

### Action 1 – Actions destinées aux jeunes

<b>Action 1.1</b>	<b>Connaissance des entreprises par les jeunes</b>
Objectif visé	Permettre la connaissance des publics jeunes issus des QPV avec les entreprises, appuyée sur le parrainage.
Descriptif de l'action	Mise en œuvre d'un système de parrainage, mobilisation des entreprises.
Coût total de l'action	20 000 €
<b>Action 1.2</b>	<b>Développement d'actions collectives du Fonds d'Aide aux Jeunes</b>
Objectif visé	Renforcement des capacités de développement d'actions collectives dans le cadre du FAJ et élargissement de son règlement intérieur.
Coût total de l'action	20 000 €
<b>Action 1.3</b>	<b>Complémentarités d'actions avec la prévention spécialisée</b>
Objectif visé	Assurer une complémentarité d'actions avec la Prévention spécialisée. Cette complémentarité permettra de proposer des places au sein des réponses portées par l'Acodège pour les jeunes suivis par l'équipe de Prévention spécialisée sur l'ensemble des territoires métropolitains où elle interviendra. Elle rendra notamment possible l'inscription de certains jeunes au sein de chantiers éducatifs.
Descriptif de l'action	RFIE, développement de chantiers éducatifs, PIC
Coût total de l'action	26 000 €
<b>Action 1.4</b>	<b>Etendre l'accès au permis de conduire pour des publics spécifiques</b>
Objectif visé	Renforcer les capacités d'apprentissage des publics nécessitant un temps et une modalité d'enseignement spécifiques afin d'atteindre l'obtention du permis de conduire, frein identifié dans l'accès à l'emploi (distance, horaires décalés,...). Auto-école Acodège.
Coût total de l'action	10 000 €
<b>Action 1.5</b>	<b>Etoffer une offre d'animation estivale autour des activités culturelles</b>
Objectif visé	Soutien au développement d'une offre d'animation qualifiée, encadrée et coordonnée d'interventions de proximité et variées pendant la période estivale, prenant comme support les activités culturelles.
Coût total de l'action	30 000 €

## **Action 2 – Actions concernant le logement**

<b>Action 2.1</b>	<b>Poursuite de l'action 2020 : Promouvoir un accompagnement renforcé autour de l'accès et du maintien dans le logement.</b>
Objectif visé	Poursuivre une modalité d'accompagnement des publics rencontrant des difficultés dans l'accès et/ou le maintien dans leur logement. Accent mis sur le renforcement de la fréquence des rencontres pour maintenir la mobilisation des publics et accroître l'efficacité de l'action.
Coût total de l'action	180 000 €
<b>Action 2.2.</b>	<b>Poursuite de l'action 2020 : Consolider un accompagnement spécifique auprès de publics en difficulté dans le rapport entretenu avec leur logement.</b>
Objectif visé	Poursuivre une modalité d'accompagnement ciblée sur des publics rencontrant de fortes difficultés pour se maintenir dans leur logement tout en respectant les codes d'utilisation. Nécessité d'un étayage très fréquent et besoin de maintenir cette possibilité de mettre en œuvre cette action quand les publics sont disponibles pour elle et ne pas prendre le risque de constituer une liste d'attente et un délai dans la prise en charge, souvent synonyme de démobilitation des publics et de moindre efficacité de l'action.
Coût total de l'action	56 000 €
<b>Action 2.3</b>	<b>Appui au renforcement des réponses portées par le Fonds de Solidarité pour le Logement.</b>
Objectif visé	Accompagner les publics dans les impacts causés par la crise économique en élargissant le périmètre des réponses du Fonds de Solidarité pour le Logement.
Coût total de l'action	28 000 €

## **Action 3 – Actions visant à renforcer la réponse au public en matière d'accès aux droits et à travers l'évolution des postures professionnelles**

<b>Action 3.1</b>	<b>Poursuite de l'action 2020 : Identifier des professionnels dédiés à l'accompagnement des publics dans les démarches administratives et dans la lutte contre le non recours aux droits.</b>
Objectif visé	Poursuivre la mobilisation de réponses conséquentes autour de l'accueil et de l'accompagnement des publics concernant des démarches administratives, particulièrement sur support numérique. Renforcement de la réponse territoriale et de l'articulation avec les territoires et singulièrement avec les professionnels de l'action sociale, dans un souci de cohérence d'action avec les Maisons France Service.
Coût total de l'action	220 000 €
<b>Action 3.2</b>	<b>Déployer une formation autour de la place des usagers.</b>
Objectif visé	Formation destinée aux Travailleurs sociaux, mettant l'accent sur les ressources dont les publics disposent ainsi que sur les modalités pour les TS de leur laisser la place de les exprimer dans

	le cadre des accompagnements individuels.
Coût total de l'action	30 000 €
<b>Action 3.3</b>	<b>Déployer une formation autour du Développement Social Local.</b>
Objectif visé	Mettre en place une formation destinée aux travailleurs sociaux leur permettant de projeter leur rôle dans un territoire, dans une implication au sein d'un partenariat local décloisonné du seul champ social visant à offrir aux publics accompagnés l'ensemble des ressources mobilisables d'un territoire dans l'optique d'une autonomie recouvrée .
Coût total de l'action	50 000 €
<b>Action 3.4</b>	<b>Accompagner la prise de conscience par les publics de leurs ressources propres.</b>
Objectif visé	Travailler avec les publics éloignés de l'emploi à une reprise de confiance en eux passant par l'accompagnement à la prise de conscience individuelle autour des compétences propres de chacun.
Coût total de l'action	30 000 €
<b>Action 3.5</b>	<b>Capitalisation des expériences visant à donner de la place aux usagers.</b>
Objectif visé	Prolongement de l'action menée à Chenôve (Convention d'appui 2020) courant 2021 à travers un partage des mises en application concrètes réalisées sur ce territoire par les acteurs de terrain.
Coût total de l'action	12 000 €
<b>Total</b>	<b>712 000 €</b>